

MANUEL DE NORMALISATION
DE LA COMPTABILITÉ SCOLAIRE

LETTRE DE MISE À JOUR N° 4

Juin 2004

Veillez classer cette lettre dans la partie du Manuel prévue à cet effet.

MANUEL DE NORMALISATION DE LA COMPTABILITÉ SCOLAIRE

Actif – 01900 – Autres actifs

Modifié pour faire suite à un nouveau poste 01950 - Primes payées d'avance à la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) et auparavant comptabilisé dans le poste 01990 - Autres.

Passif – 03500 – Comptes créditeurs

Modifié pour faire suite aux nouveaux postes suivants auparavant comptabilisé dans le poste 03590 - Autres éléments créditeurs.

03520 - Salaires courus

03530 - Déduction à la source et charges sociales

03540 - Fournisseurs

Passif – 03800 – Autres passifs

Modifié pour faire suite aux nouveaux postes suivants auparavant comptabilisé dans le poste 03890 - Autres.

03840 - Provision pour perfectionnement

03845 - Provision pour encadrement des stagiaires

03860 - Dépôt de soumissions

CLASSEMENT

Section		Retirer les pages	Insérer les pages (datées de JUN 2004)
Bilan (1000 à 9999)	01900 – Autres actifs	01900.1	01900.1
	03500 – Comptes créditeurs	03500.1 et 03600.1	03500.1 et 03600.1
	03800 - Autres passifs	03800.1	03800.1 et 03800.2
Mise à jour	Lettre de mise à jour n° 4	-----	1 - 2

01900**Autres actifs****1. DÉFINITION**

On présente à ce poste tous les éléments d'actifs qui ne correspondent pas aux définitions précédentes.

2. NORMES ET PARTICULARITÉS

Le poste 01900 se subdivise de la façon suivante :

→ 01920 – Congés sabbatiques

On présente à ce poste les montants dus par les employés en vertu d'une entente pour un congé sabbatique à traitement différé.

→ 01940 – Frais imputables aux prochains exercices

On présente à ce poste, les dépenses payées d'avance qui représentent des services à recevoir (assurances payées d'avance, loyer payé d'avance, contrat d'entretien couvant deux exercices financiers, ...).

→ 01950 – Primes payées d'avance à la CSST

On présente, à ce poste, les primes payées d'avance à la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

→ 01990 – Autres

Notamment, on présente à ce poste, le montant de taxes à recevoir sur une propriété reprise pour cause de non-paiement de taxes et les frais afférents tels que les frais d'intérêts et les frais d'adjudication.

Exemples

- Les licences d'exploitation d'un système informatique, lorsqu'elles sont d'un coût élevé et qu'elles en permettent l'utilisation sur plus d'un exercice financier, peuvent être présentées au compte 01900 – Autres actifs du bilan. La dépense sera établie sur la durée de la licence. La dépense annuelle sera inscrite à l'activité 53100 – Informatique de gestion. Il en est ainsi pour la partie non dépensée des droits d'utilisation de logiciels qui touchent plusieurs exercices financiers. La partie imputable aux opérations de l'exercice doit être comptabilisée dans les activités 22200 – Informatique d'enseignement ou 53100 – Informatique de gestion, selon la nature du droit d'utilisation.
- Les frais d'adhésion au Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec (CEMEQ) pour la conception des programmes d'apprentissage et des programmes d'études en formation professionnelle.

03500**Comptes créditeurs****1. DÉFINITION**

Les comptes créditeurs sont les sommes payables par la commission scolaire à des organismes publics et parapublics, à des entreprises et à des personnes pour des biens ou services fournis à la commission scolaire.

2. NORMES ET PARTICULARITÉS

Le poste 03500 se subdivise de la façon suivante :

→ 03510 – Retenues sur contrats à payer

On présente à ce poste la portion du montant d'un contrat de construction non réglé à l'entrepreneur par la commission scolaire et qui sera payée lors de l'acceptation finale des travaux par la commission scolaire.

→ 03520 – Salaires courus

Ce poste comprend les salaires nets à payer au personnel de la commission scolaire pour des services rendus.

→ 03530 – Déduction à la source et charges sociales

Ce poste comprend, notamment, les éléments suivants :

- les retenues d'impôt fédéral et provincial;
- la part de l'employé pour la cotisation de l'assurance-emploi;
- les cotisations à la Régie des rentes du Québec;
- les cotisations syndicales;
- la part employeurs pour les charges sociales payables au gouvernement fédéral et provincial;
- les autres retenues.

→ 03540 – Fournisseurs

Ce poste comprend les sommes payables relativement aux achats de marchandises, matières ou fournitures, aux prestations de services et autres opérations de même nature.

→ 03590 – Autres éléments créditeurs

On présente à ce poste les autres sommes payables par la commission scolaire.

03600**Engagements budgétaires****1. DÉFINITION**

Les engagements budgétaires sont des commandes officielles émises par l'organisme à des fournisseurs pour des achats de biens non livrés ou des services non rendus à la date du bilan, et ce, aux fins de contrôle budgétaire interne seulement. En conséquence, ce compte n'est pas utilisé dans le bilan à la fin de l'exercice financier.

2. NORMES ET PARTICULARITÉS

Ce poste est réservé pour la comptabilisation interne des commissions scolaires.

03800**Autres passifs****1. DÉFINITION**

Tous les autres postes du passif ne pouvant être classés dans les postes précédemment définis.

2. NORMES ET PARTICULARITÉS

Le poste 03800 se subdivise de la façon suivante :

→ 03840 – Provision pour perfectionnement

On présente à ce poste la portion des sommes reçues et non dépensées en fin d'exercice et que la commission scolaire doit obligatoirement affecter pour le perfectionnement du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien.

→ 03845 – Provision pour encadrement des stagiaires

On présente à ce poste les sommes reçues et non dépensées en fin d'exercice pour la mise en œuvre des orientations ministérielles relatives à l'encadrement des stagiaires dans les activités de la formation à l'enseignement des nouveaux programmes de formation.

→ 03850 – Congés sabbatiques

On présente à ce poste les montants à payer par la commission scolaire en vertu d'une entente pour un congé sabbatique à traitement différé.

→ 03860 – Dépôt de soumissions

On présente à ce poste les montants versés par des fournisseurs lors du dépôt d'offres de services pour des travaux.

→ 03890 – Autres

On présente à ce poste, notamment, les éléments suivants :

- Toutes autres sommes reçues et non dépensées en fin d'exercice pour des projets spéciaux (voir le champ d'activités 73000 - Projets spéciaux).
- Les obligations et les coupons échus et non réclamés.

2.1. Exclusions

Le produit d'aliénation d'un actif immobilier que la commission scolaire est autorisée par le ministre à conserver est présenté au poste 03450 – Fonds spécial d'investissements.

Les sommes provenant de collectes de fonds pour les activités extrascolaires et qui n'ont pas été dépensées en fin d'exercice sont présentées au poste 03470 – Fonds à destination spéciale – Écoles et centres.